

2012_B338

OBJET : Enseignement supérieur et recherche - Aides aux organismes publics - Subventions exceptionnelles de fonctionnement

Le 11 octobre 2012, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à la salle des fêtes de Puyricard (Aix-en-Provence), sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 5 octobre 2012, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales

Etaient Présents :

JOISSAINS-MASINI Maryse, président - ALBERT Guy, vice-président, Jouques - AMIEL Michel, vice-président, Les Pennes-Mirabeau - BARRET Guy, vice-président, Coudoux - BENNOUR Dabha, membre du bureau, Aix-en-Provence - BONFILLON Jean, vice-président, Fuveau - BOYER Michel, vice-président, Simiane-Collongue - BRAMOULLÉ Gérard, vice-président, Aix-en-Provence - BRUNET Danièle, membre du bureau, Aix-en-Provence - BURLE Christian, vice-président, Peynier - CHARRIN Philippe, vice-président, Vauvenargues - CHORRO Jean, vice-président, Aix-en-Provence - CIOT Jean-David, vice-président, Le Puy-Sainte-Réparate - CRISTIANI Georges, vice-président, Mimet - DAGORNE Robert, vice-président, Eguilles - DI CARO Sylvaine, membre du bureau, Aix-en-Provence - DUFOUR Jean-Pierre, vice-président, Saint-Estève-Janson - DUPERREY Lucien, vice-président, Saint-Antonin-sur-Bayon - FERAUD Jean-Claude, vice-président, Trets - FILIPPI Claude, vice-président, Ventabren - FOUQUET Robert, membre du bureau, Aix-en-Provence - GACHON Loïc, vice-président, Vitrolles - GARÇON Jacques, membre du bureau, Aix-en-Provence - GERACI Gérard, vice-président, Aix-en-Provence - GERARD Jacky, vice-président, Saint-Cannat - GROSSI Jean-Christophe, membre du bureau, Aix-en-Provence - GUINIERI Frédéric, vice-président, Puyloubier - JOISSAINS Sophie, vice-président, Aix-en-Provence - JOUVE Mireille, vice-président, Meyrargues - LAFON Henri, membre du bureau, Pertuis - LAGIER Robert, vice-président, Meyreuil - LEGIER Michel, vice-président, Le Tholonet - LONG Danielle, vice-président, Peyrolles-en-Provence - LOUIT Christian, vice-président, Aix-en-Provence - MANCEL Joël, vice-président, Beaurecueil - MONDOLONI Jean-Claude, membre du bureau, Vitrolles - MORBELLI Pascale, membre du bureau, Vitrolles - PAOLI Stéphane, membre du bureau, Aix-en-Provence - PELLENC Roger, vice-président, Pertuis - PERRIN Jean-Claude, vice-président, Bouc-Bel-Air - PERRIN Jean-Marc, membre du bureau, Aix-en-Provence - PIN Jacky, vice-président, Rognes - PIZOT Roger, vice-président, Saint-Paul-lez-Durance - RIVET-JOLIN Catherine, vice-président, Aix-en-Provence - SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre, membre du bureau, Aix-en-Provence - SLISSA Monique, membre du bureau, Les Pennes-Mirabeau - SUSINI Jules, vice-président, Aix-en-Provence - TAULAN Francis, membre du bureau, Aix-en-Provence - VILLEVIEILLE Robert, vice-président, La Roque d'Anthéron

Excusé(e)s avec pouvoir :

CANAL Jean-Louis, vice-président, Rousset, donne pouvoir à CIOT Jean-David - DELOCHE Gérard, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à SUSINI Jules - GALLESE Alexandre, vice-président, Aix-en-Provence, donne pouvoir à TAULAN Francis - LARNAUDIE Patricia, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à GERACI Gérard - MARTIN Richard, vice-président, Cabriès, donne pouvoir à BOYER Michel - PIERRON Liliane, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à PERRIN Jean-Marc

Excusé(e)s :

BOULAN Michel, vice-président, Châteauneuf-le-Rouge - BUCCI Dominique, vice-président, Les Pennes-Mirabeau - BUCKI Jacques, vice-président, Lambesc - MARTIN Régis, vice-président, Saint-Marc-Jaumegarde - SANGLINE Bruno, membre du bureau, Bouc-Bel-Air

Monsieur Christian LOUIT donne lecture du rapport ci-joint.

BUREAU DU 11 OCTOBRE 2012

Rapporteur : Christian LOUIT

Thématique : Développement Economique et Emploi / Enseignement Supérieur et Recherche

Objet : Aides aux Organismes Publics – Subventions Exceptionnelles de Fonctionnement.

Décision du Bureau

Mes Chers Collègues,

Au titre de ses missions de valorisation de l'Enseignement Supérieur et Recherche et du soutien aux organismes publics d'État, la Communauté du Pays d'Aix apporte des aides financières exceptionnelles en fonctionnement pour l'organisation d'évènements.

Le présent rapport vous soumet onze projets programmés en 2012 pour un montant total de 25 300 €.

Exposé des motifs :

Un des axes prioritaires du partenariat avec l'État, engagé depuis 2006, porte sur la valorisation du travail des équipes universitaires et de recherche dans le cadre de congrès, colloques, rencontres analogues et autres évènements.

Ces manifestations universitaires, compte tenu de leur notoriété scientifique et de leur caractère innovant sur le Pays d'Aix, entraînent des frais exceptionnels aux organisateurs (organismes publics d'État et d'Enseignement Supérieur et Recherche) qui justifient une aide financière de la Communauté du Pays d'Aix.

Aussi, il vous est proposé de valider le soutien financier aux manifestations suivantes, tableaux détaillés en annexe, avec une incidence financière totale de 25 300 € :

Au profit de l'Université d'Aix-Marseille

Secteur Arts, Lettres et Sciences Humaines

- **2 500 €** pour l'aide à l'organisation du colloque universitaire « *l'unité de l'œuvre de Michel Houellebecq* », du 3 au 5 mai 2012, organisé par le CIELAM, Centre Interdisciplinaire d'Etudes des Littératures d'Aix-Marseille
- **800 €** pour l'aide à l'organisation du colloque universitaire « *existe-t-il un style Minuit ?* », du 23 au 25 mai 2012, organisé par le CIELAM, Centre Interdisciplinaire d'Etudes des Littératures d'Aix-Marseille
- **1 000 €** pour l'aide à l'organisation du colloque « *Basile Bernstein VII* », du 28 au 30 juin 2012, organisé par le LAMES, Laboratoire Méditerranéen de Sociologie
- **900 €** pour l'aide à l'organisation du colloque « *limites, frontières et intersections en Amérique Latine* », du 15 au 16 novembre 2012, organisé par le CAER, Centre Aixois d'Etudes Romanes
- **1 200 €** pour l'aide à l'organisation du colloque « *images numériques : technique, esthétique et idéologie* », du 29 au 30 novembre 2012, organisé par le LESA, Laboratoire d'Etudes en Sciences des Arts
- **900 €** pour l'aide à l'organisation du colloque « *la transmission et la transgression dans l'Angleterre du 16^{ème} au 18^{ème} siècle* », du 29 novembre au 1^{er} décembre 2012, organisé par le LERMA, Laboratoire d'Etudes et de Recherche sur le Monde Anglophone

Secteur Droit et Sciences Politiques

- **5 000 €** pour l'aide à l'organisation de la 10^{ème} et dernière promotion du programme intergouvernemental franco-chinois « *100 magistrats chinois en France sur 10 ans* », de septembre à décembre 2012, organisé par l'IREA, Institut de Recherches Europe-Asie
- **1 000 €** pour l'aide à l'organisation de la 35^{ème} table ronde européenne « *les méthodes et les pouvoirs du juge administratif* » organisé, du 26 au 27 octobre 2012, par le CRA, Centre de Recherches Administratives
- **1 000 €** pour l'aide à l'édition du « *34^{ème} annuaire européen d'Administration Publique* », date de parution le 26 octobre 2012, organisé par le CRA, Centre de Recherches Administratives

Au profit du CNRS Délégation Provence-Corse, Centre National de la Recherche Scientifique, pour l'aide à l'organisation de la manifestation nationale « Fête de la Science 2012 » :

- **7 000 €** pour l'aide à l'organisation du programme d'ateliers/animations/conférences intitulé « *énergies en Méditerranée* », du 10 au 14 octobre 2012, organisé par la MMSH, Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme
- **4 000 €** pour l'aide à l'organisation du programme d'ateliers/animations/conférences intitulé « *Fête de la Science de l'Arbois* », le 11 octobre 2012, organisé par le CEREGE, Centre Européen de Recherche et d'Enseignement en Géosciences de l'Environnement

Visas :

VU l'exposé des motifs ;

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 5210-1, L.5211-10 et L.1611-4 et suivants ;

VU le décret n° 2011_1010 du 24 août 2011 portant création de l'Université d'Aix-Marseille, établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel, regroupant les universités Aix-Marseille I, Aix-Marseille II et Aix-Marseille III ;

VU l'arrêté préfectoral du 13 juillet 2005 portant modification des statuts de la Communauté du Pays d'Aix, de l'article 3 compétences facultatives pour les actions et opérations de soutien au développement de l'Enseignement Supérieur et Recherche ;

VU la délibération n° 2004_A002 du Conseil communautaire du 6 février 2004 définissant les principes d'intervention de la CPA en matière d'Enseignement Supérieur et Recherche ;

VU la délibération n° 2004_A200 du Conseil communautaire du 16 juillet 2004 précisant la politique et axes communautaires d'intervention relatifs à l'Enseignement Supérieur et Recherche ;

VU la délibération n° 2005_A236 du Conseil communautaire du 14 octobre 2005 autorisant la convention de partenariat avec le Rectorat d'Aix-Marseille et la convention signée le 18 janvier 2006 ;

VU la délibération n° 2009_A143 du Conseil communautaire du 29 juillet 2009 déléguant une partie des attributions du Conseil au Bureau et notamment d'approuver des subventions, et le cas échéant, des conventions d'objectifs associées d'un montant n'excédant pas 150 000 € ;

VU la délibération n° 2010_A101 du Conseil communautaire du 24 juin 2010 approuvant la convention cadre de partenariat avec l'Université Paul Cézanne ;

VU l'avis de la Commission Développement Économique en date du 18 septembre 2012 ;

Dispositif :

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **APPROUVER** le principe d'un soutien financier exceptionnel aux organismes publics d'Enseignement Supérieur et Recherche pour l'aide à l'organisation de manifestations évènementielles précitées ;
- **ATTRIBUER** les subventions exceptionnelles pour l'aide à l'organisation de manifestations, tableaux détaillés ci-après, comme suit :

14 300 € au profit de l'Agence Comptable AMU, Université d'Aix-Marseille ;
11 000 € au profit de l'Agence Comptable du CNRS Délégation Provence-Corse ;
- **IMPUTER** la dépense totale en résultant au budget général de la Communauté du Pays d'Aix, dans le principe de l'annualité budgétaire, exercice 2012 qui présente les disponibilités nécessaires, soit la somme totale de 25 300 €, imputation 23-65738 pour les évènements précités, tableaux détaillés en annexe ;
- **AUTORISER** Madame le Président ou son représentant à signer tout document afférant à l'exécution de la présente délibération.

ANNEXE TABLEAUX DÉTAILLÉS

au profit de l'Agence Comptable AMU, Université d'Aix-Marseille						
organismes	manifestations	dates en 2012	subventions N-1 et N-2	subventions demandées	budgets prévisionnels	propositions Bureau du 11 octobre 2012
CIELAM, Centre Interdisciplinaire d'Etudes des Littératures d'Aix-Marseille	colloque universitaire « <i>l'unité de l'œuvre de Michel Houellebecq</i> »	du 3 au 5 mai	N-1 : 6 200 € N-2 : 1 000 €	3 000 €	29 700 €	2 500 €
CIELAM, Centre Interdisciplinaire d'Etudes des Littératures d'Aix-Marseille, Secteur Arts, Lettres et Sciences Humaines	colloque universitaire « <i>existe-t-il un style Minuit ?</i> »	du 23 au 25 mai	N-1 : 6 200 € N-2 : 1 000 €	2 500 €	11 500 €	800 €
LAMES, Laboratoire Méditerranéen de Sociologie, Secteur Arts, Lettres et Sciences Humaines	colloque « Basile Bernstein VII »	du 28 au 30 juin		2 500 €	7 250 €	1 000 €
CAER, Centre Aixois d'Etudes Romanes, Secteur Arts, Lettres et Sciences Humaines	colloque « <i>limites, frontières et intersections en Amérique Latine</i> »	du 15 au 16 novembre	N-1 : 1 800 €	1 500 €	8 100 €	900 €
LESA, Laboratoire d'Etudes en Sciences des Arts, Secteur Arts, Lettres et Sciences Humaines	colloque « <i>images numériques : technique, esthétique et idéologie</i> »	du 29 au 30 novembre		3 500 €	13 000 €	1 200 €
LERMA, Laboratoire d'Etudes et de Recherche sur le Monde Anglophone, Secteur Arts, Lettres et Sciences Humaines	colloque « <i>la transmission et la transgression dans l'Angleterre du 16^{ème} au 18^{ème} siècle</i> »	du 29 novembre au 1 ^{er} décembre		2 000 €	15 200 €	900 €
IREA, Institut de Recherches Europe-Asie, Secteur Droit et Sciences Politiques	10 ^{ème} et dernière promotion du programme inter gouvernemental franco-chinois « <i>100 magistrats chinois en France sur 10 ans</i> »	de septembre à décembre	N-1 : 5 000 € N-2 : 5 000 €	5 000 €	33 074 €	5 000 €

CRA, Centre de Recherches Administratives, Secteur Droit et Sciences Politiques	35 ^{ème} table ronde européenne « <i>les méthodes et les pouvoirs du juge administratif</i> »	du 26 au 27 octobre	N-1 : 1 000 € N-2 : 1 000 €	3 000 €	21 150 €	1 000 €
CRA, Centre de Recherches Administratives, Secteur Droit et Sciences Politiques	aide à l'édition du « 34 ^{ème} annuaire européen d'Administration Publique »	parution le 26 octobre	N-1 : 1 000 € N-2 : 1 000 €	3 000 €	18 600 €	1 000 €
TOTAL UNIVERSITÉ D'AIX-MARSEILLE : 14 300 €						

au profit de l'Agence Comptable du CNRS Délégation Provence-Corse						
organisateurs	manifestations	dates en 2012	subventions N-1 et N-2	subventions demandées	budgets prévisionnels	propositions Bureau du 11 octobre 2012
MMSH, Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme	programme d'ateliers, animations et conférences « <i>énergies en Méditerranée</i> »	du 10 au 14 octobre		15 000 €	57 000 €	7 000 €
CEREGE, Centre Européen de Recherche et d'Enseignement en Géosciences de l'Environnement	programme d'ateliers, animations et conférences « <i>Fête de la Science de l'Arbois</i> »	le 11 octobre	N-1 : 4 000 € N-2 : 4 000 €	4 000 €	9 500 €	4 000 €
TOTAL CNRS PROVENCE-CORSE : 11 000 €						

OBJET : Enseignement supérieur et recherche - Aides aux organismes publics - Subventions exceptionnelles de fonctionnement

VU la délibération n° 2009-A143 du 29 juillet 2009 portant délégation d'attributions au Bureau ;

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix
Maryse JOISSAINS MASINI



25 OCT. 2012